

ASSEMBLEE GENERALE de l'ADAPAEF 46,

Placée sous le signe du Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO...

L'Assemblée Générale de l'Association Départementale Agréée des Pêcheurs Amateurs aux Engins et aux Filets (ADAPAEF 46) s'est déroulée le 23 mars à Souломès comme à l'accoutumée. C'est devant un parterre de près de 60 adhérents que le Président Jean Jacques RANOUIL a ouvert les travaux de l'AG.

Après avoir remercié vivement les adhérents et les invités présents, Jean Jacques RANOUIL a entamé son rapport moral ; il s'est voulu optimiste et rassurant.

Il a fait le bilan des actions de l'ADAPAEF 46 depuis son élection ; il a rappelé que le bilan était très positif en ces termes :

« ... notre bilan est positif, voire très positif ; et si ce bilan est positif, c'est grâce à toutes les personnes qui se sont impliquées et qui ont travaillé en interne, notamment les membres du conseil d'administration, mais aussi les adhérents des deux Associations de rivières qui ont œuvrés toute l'année ; je veux remercier ici toutes ces personnes et en particulier les Présidents de ces associations : Michel BOISSET (rivière Lot) et Philippe PENDARIES (rivière Dordogne) pour le travail accompli.

Si ce bilan est positif c'est également grâce à un relationnel de très grande qualité avec nos interlocuteurs privilégiés issus de la DDT, je pense à Mrs Guy VERGNES et Christophe BOYER excusés aujourd'hui, et d'EPIDOR représenté ici par son Directeur : Mr Roland THIELEKE, également avec nos élus locaux, Mr le Sénateur Raphaël DAUBET dont la présence aujourd'hui, en témoigne, mais aussi grâce aux très bonnes relations que nous avons avec la fédération de pêche du Lot, au soutien et à l'écoute attentionnée que le Président Patrick RUFFIE nous accorde. »

Jean Jacques RANOUIL a ensuite mis l'accent sur le projet phare de ces 2 prochaines années pour l'ADAPAEF 46 : l'inscription des modes de pêche amateur aux engins et aux filets du département au Patrimoine Culturel Immatériel (PCI) de France. Il s'exprime ainsi sur le PCI :

« Grâce à l'inscription au PCI, nos modes de pêche traditionnels seront gravés dans le marbre avec tous les savoir-faire qui les accompagnent, et la mémoire halieutique des pêcheurs amateurs aux engins et aux filets du département sera écrite. »

40 départements de France métropolitaine et d'Outre-mer sont concernés par ce projet d'inscription porté par la Fédération Nationale des ADAPAEF.

L'ADAPAEF 46 est particulièrement impliquée dans ce projet ; elle fournit une personne qualifiée pour œuvrer auprès de l'anthropologue en charge du dossier, et elle est représentée au sein des comités de pilotage et technique.

Et Jean Jacques RANOUIL de conclure avec optimisme :

« Mesdames et messieurs, 2024... c'est le lancement d'un projet de consolidation de nos modes de pêche ancestraux et patrimoniaux. Le dossier d'inscription au PCI de France qui devrait être finalisé en 2025 sera une première marche ; la seconde sera l'inscription des modes de pêche amateur aux engins et aux filets du Bassin de la Dordogne (4 départements sont concernés dont notre département) au PCI de l'UNESCO, ce, en lien avec l'inscription acquise de la réserve de biosphère du Bassin de la Dordogne. »

Après les votes habituels prévus aux statuts de l'ADAPAEF 46 ; après que les invités se soient exprimés en soulignant avec force leur soutien à la pêche amateur aux engins et aux filets du département ; l'AG s'est terminée vers 12h30 et un repas convivial a clos cette matinée riche et studieuse.

Jean Jacques RANOUIL / Président de l'ADAPAEF 46

